

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 JUIN 2023

Compte-rendu



1 Affectation Définitive du résultat de fonctionnement 2022- Ville

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat du budget de la ville comme suit :

RESULTAT DE CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	713 905,35 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	574 331,32 €
SOLDE POSITIF DES RESTES A REALISER	110 245,50 €
BESOIN DE FINANCEMENT	464 085,82 €

Décide l'affectation définitive du résultat de fonctionnement 2022 comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT

AFFECTATION AU R.1068	464 085,82 €
REPORT AU R.002	249 819,53 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
3 contre : Mme GOETHEYN (pouvoir), M BOUDON, M RONCIAUX

2 Affectation Définitive du résultat de fonctionnement 2022 – Atelier Relais

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat du budget « Atelier Relais » comme suit :

RESULTAT DE CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	14 764,45 €
RESULTAT EN SECTION D'INVESTISSEMENT	14 141,59 €

Décide l'affectation définitive du résultat de fonctionnement 2022 comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT

REPORT EN FONCTIONNEMENT AU R 002	14 764,45 €
-----------------------------------	-------------

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
3 contre : Mme GOETHEYN (pouvoir), M BOUDON, M RONCIAUX

3 Affectation Définitive du résultat de fonctionnement 2022 – « Les Hauts de Callouet »

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat du budget « Les Hauts de Callouet » comme suit :

RESULTAT DE CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	958,77 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	35 371,73 €

Décide l'affectation définitive du résultat de fonctionnement 2022 comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT

REPORT EN FONCTIONNEMENT AU D 002	958,77 €
-----------------------------------	----------

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
3 contre : Mme GOETHEYN (pouvoir), M BOUDON, M RONCIAUX

4 Approbation du compte de gestion 2022 – Ville

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contre : Mme GOETHEYN (pouvoir), M BOUDON

5 Approbation du compte de gestion 2022 – Atelier relais

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
3 contre : Mme GOETHEYN (pouvoir), M BOUDON, M RONCIAUX

6 Approbation du compte de gestion 2022 – « Les Hauts de Callouet »

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
3 contre : Mme GOETHEYN (pouvoir), M BOUDON, M RONCIAUX

7 Approbation du compte administratif 2022 – Ville

Le compte administratif présente les réalisations de l'exercice, en dépenses comme en recettes. Il retrace l'exécution de l'année budgétaire passée, contrairement au budget primitif qui formalise la prévision pour l'exercice à venir. Il présente les résultats comptables de l'exercice.

Section d'Investissement

Dépenses	1 876 522,69 €
Recettes	2 220 438,96 €
Excédent de Clôture	343 916,27 €

Section de Fonctionnement

Dépenses	5 068 435,09 €
Recettes	5 459 949,93 €
Excédent de Clôture	391 514,84 €

Restes à Réaliser

Dépenses	760 182,50 €
Recettes	870 428,00 €
Solde Positif des R.A.R.	110 245,50 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contre : Mme GOETHEYN (pouvoir), M BOUDON
1 abstention : M RONCIAUX

8 Approbation du compte administratif 2022 – Atelier Relais

Section d'Investissement

Dépenses	162 707,50 €
Recettes	140 297,36 €
Déficit de Clôture	22 410,14 €

Section de Fonctionnement

Dépenses	214 792,94 €
Recettes	222 096,48 €
Excédent de Clôture	7 303,54 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contre : Mme GOETHEYN (pouvoir), M BOUDON
1 abstention : M RONCIAUX

9 Approbation du compte administratif 2022 – « Les Hauts de Callouet »

Section d'Investissement

Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €

Section de Fonctionnement

Dépenses	60 325,45 €
Recettes	66 238,66 €
<u>Excédent de clôture</u>	5 913,21 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
3 contre : Mme GOETHEYN (pouvoir), M BOUDON, M RONCIAUX

10 Décision modificative n°1 - Ville

Cette décision modificative concerne des ajustements budgétaires et des modifications sur des imputations comptables.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
3 contre : Mme GOETHEYN (pouvoir), M BOUDON, M RONCIAUX

11 Décision modificative n° 1 – Atelier relais

Cette décision modificative concerne des ajustements budgétaires et des modifications sur des imputations comptables.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contre : Mme GOETHEYN (pouvoir), M BOUDON

12 Taxe locale sur la publicité extérieure à compter du 1er janvier 2024

Compte tenu de l'inflation et du fait que la TLPE soit indexée sur l'inflation, il est proposé d'augmenter de 6% la taxe sur la publicité extérieure à compter du 1er janvier 2024 telle que proposée par les services de l'ETAT. Il est toutefois proposé de maintenir l'exonération des enseignes non scellées au sol dont la superficie totale est comprise entre 7 m² et 12 m². Cette exonération ne concerne pas les enseignes scellées au sol (type TOTEM).

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
1 contre : M RONCIAUX
2 abstentions : Mme GOETHEYN (pouvoir), M BOUDON

13 Fixation du montant provisoire des attributions de compensation au titre de l'exercice 2023

Il s'agit de valider le montant des Attributions de Compensation Provisoires 2023, de 1 470 671,70 €. Le paiement de ces attributions sera effectué par douzième.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
1 abstention : M RONCIAUX

14 Garantie d'emprunts pour la réalisation de travaux dans les logements du Hameau de Feuguerolles – Logement Familial de l'Eure

La Commune de Brionne accorde sa garantie à hauteur de 60 % d'un prêt d'un montant de 89 500 €, soit 53 700 €, que Le Logement Familial de l'Eure se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

15 Convention avec le Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal – Année 2023

Cette délibération a pour objet de signer la convention d'objectifs 2023 entre la Ville de Brionne et le Comité des Œuvres Sociales.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

16 Subventions aux associations – Année 2023

Il s'agit d'attribuer une subvention aux différentes associations.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote : M LEJEUNE

17 Subventions aux associations sportives – Année 2023

Il s'agit de verser une subvention aux clubs sportifs.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

18 Création d'un itinéraire de Grande Randonnée de pays « Vièvre-Risle »

Il s'agit d'autoriser le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Eure, à emprunter les voies communales et les chemins ruraux de la commune et d'autoriser le balisage de l'itinéraire en respectant la signalétique de la Fédération (propreté, discrétion, respect de l'environnement) par tous moyens identifiés (balises peintures, ruban ou autocollant).

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

Questions diverses